

Annecy, le 4 juillet 2017

**Lundi 3 juillet 2017 :
le SYANE reçoit en Haute-Savoie les 13 Syndicats d'Énergies d'Auvergne Rhône-Alpes**



Ce lundi 3 juillet 2017, le SYANE – Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie – a reçu en Haute-Savoie les Présidents et Directeurs des 13 Syndicats d'Énergies d'Auvergne Rhône-Alpes pour leur réunion trimestrielle.

Une trentaine d'élus étaient accueillis à La Clusaz par Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, et André VITTOZ, Maire de La Clusaz.

Réunis au sein de l'Association régionale TEARA – Territoire d'Énergie Auvergne Rhône-Alpes – les 13 syndicats d'énergies auvergnats et rhônalpins mènent des actions conjointes et concertées (contrôle régionalisé des concessionnaires des réseaux de distribution publique de gaz et d'électricité,...). L'association permet de relayer au niveau régional et local les problématiques locales et de mieux défendre les intérêts des collectivités et des usagers.

Au cœur de cette journée d'échanges :

- **le positionnement des Syndicats d'Énergies aux côtés de la Région et des intercommunalités pour la mise en œuvre de la transition énergétique et la coordination des actions.** Les élus ont notamment échangé sur la future convention avec la Région pour la mise en œuvre de la transition énergétique dans le cadre du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).
- **les relations avec les concessionnaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz Enedis et GrDF.** Les élus ont notamment échangé sur le nouveau modèle de cahier des charges national en cours d'élaboration. Celui-ci remplacera le modèle actuel et, décliné au niveau de chaque département, il régira les relations entre les Syndicats d'Énergies et le concessionnaire Enedis (financement des investissements sur le réseau public d'électricité, répartition de la maîtrise d'ouvrage,...).



**LES SYNDICATS D'ÉNERGIES
AU CŒUR DES ENJEUX ÉNERGETIQUES TERRITORIAUX**

Acteurs opérationnels de la transition énergétique, les Syndicats d'énergies accompagnent les collectivités dans la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables, la transition vers un éclairage public performant. Certains Syndicats d'énergies portent également des projets de déploiement de réseaux publics départementaux de recharge pour véhicules électriques.

Autorités garantes du service public, les Syndicats d'énergies sont propriétaires des réseaux publics d'électricité et de gaz et agissent pour la qualité de la distribution et de la fourniture de l'énergie. Ils réalisent des travaux sur les réseaux d'électricité basse tension (dissimulation, renforcement, sécurisation,...). Autorités concédantes, ils exercent un contrôle sur les concessionnaires (Enedis, GrDF, opérateurs alternatifs).

Partenaires de l'aménagement numérique, certains Syndicats d'énergies se sont engagés dans le déploiement d'infrastructures départementales de fibre optique. Ces réseaux d'initiative publique permettent de lutter contre la fracture numérique, notamment en espace rural. En outre, le Très Haut Débit est un atout pour l'attractivité du territoire et son développement économique.

